

Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Trésors inattendus de biodiversité dans le monde

Une récente étude conjointe de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) et de l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) a révélé un fait saisissant : les Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, qui couvrent à peine 1% de la surface terrestre, hébergent plus de 20% de toutes les espèces connues sur notre planète.



Cette découverte renforce l'importance cruciale de la préservation de ces « points chauds » de la biodiversité pour atteindre les objectifs du Cadre Mondial pour la Biodiversité Kunming-Montréal (CMB).

Au cœur de cette révélation réside un message clair : les

Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, qui comptent actuellement 1 157 sites à travers le monde, ne sont pas simplement des trésors du patrimoine culturel et historique. Ce sont aussi des havres de vie exceptionnels, qui jouent un rôle vital dans la conservation de la diversité biologique de la Terre, dans le maintien des services écosystémiques essentiels et dans la lutte contre le changement climatique.

Selon Audrey Azoulay, la Directrice générale de l'UNESCO, « Cette étude témoigne de l'importance des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO pour la protection de la biodiversité. Ces 1 157 sites ne sont pas seulement exceptionnels sur les plans historique et culturel, ils sont également essentiels à la préservation de la diversité de la vie sur Terre, au maintien des services écosystémiques vitaux et à la lutte contre le dérèglement climatique. »

Parmi les 20% de la richesse mondiale en espèces cartographiées, on compte plus de 75 000 espèces de plantes, y compris des arbres majestueux qui sont les gardiens de nos forêts ancestrales. De plus, ces sites hébergent plus de 30 000 espèces de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens, formant ainsi une mosaïque incroyable de vie sur Terre.

Cette étude souligne l'importance capitale des Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO dans la préservation de la biodiversité mondiale. Ces sites offrent un refuge essentiel à de nombreuses espèces menacées d'extinction, et leur préservation est un impératif si l'on veut inverser la tendance alarmante de la perte de biodiversité que nous observons à l'échelle mondiale.

En réponse à ces découvertes, l'UNESCO appelle instamment les 195 États parties à la Convention du Patrimoine Mondial à intensifier leurs efforts de conservation pour ces sites exceptionnels. De plus, l'organisation encourage les nations à proposer l'inscription au Patrimoine Mondial d'autres zones

cruciales pour la conservation de la biodiversité, afin d'élargir le réseau de protection de la nature dans le monde.

Les enjeux sont clairs : la préservation de ces joyaux de la biodiversité est non seulement une responsabilité collective, mais aussi une nécessité pour garantir un avenir durable à notre planète. Les Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO sont bien plus que des monuments historiques ou culturels, ce sont des piliers fondamentaux de la vie sur Terre, méritant notre attention et notre engagement pour les générations futures. Leur protection n'est pas seulement une affaire d'histoire, mais aussi une affaire de survie pour la biodiversité mondiale et notre propre bien-être.

Megan Valère SOSSOU

**Afrique : requins et
Éléphants au cœur de la
criminalité environnementale**



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains.

Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se

prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

Manque de synergie entre pays africains

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour

financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant

le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

Les coulisses du massacre des tortues marines au Bénin



- Une trentaine de tortues retrouvées mortes à la plage de Cotonou en moins d'un mois.
- Les pêcheurs marins des bateaux « Khely Khely » pointés du doigt.
- Des pêcheurs locaux transportent des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.
- Des autorités régaliennes en spectateur

- Nature Tropicale ONG décrit une scène atroce sur les tortues marines au Bénin.

Alors qu'elles peuplent nos océans depuis plus de 150 millions d'années, les tortues marines, officiellement protégées depuis 1991, rencontrent encore de nombreuses menaces rendant leur conservation difficile. Aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Bien que le Bénin ait signé et ratifié plusieurs conventions internationales en faveur de la protection des espèces menacées, il fait face depuis quelques mois et beaucoup plus intensément en juillet et début août 2022 à la recrudescence d'attaques contre les tortues marines aux large de ses 125 Km de cote.

L'alerte sur les attaques visant les tortues marines a été donnée par des pêcheurs acquis à la cause des tortues et éco-gardes accompagnés par Nature Tropicale ONG, une organisation spécialisée dans la conservation de la nature, membre de l'UICN qui place la protection des tortues au premier rang de ses actions. Joséa DOSSOU BODJRENOU est le Directeur de Nature Tropicale ONG. Il décrit une hécatombe ciblant les tortues marines.

Du braconnage sauvage de ces espèces migratrices

Il s'agirait de certains pêcheurs marins qui utilisent des techniques nécessitant l'emploi des filets dormants laissés en mer pendant trois jours. Des filets, fantômes dorment pendant trois jours et empêchent le passage aux tortues tout en occasionnant leur mort. Sont également à l'origine de ce drame, les bateaux khely khely connus pour leurs mauvaises pratiques de pêche.

La pêche au chalut est une forme de pêche qui consiste à deux pirogues de se mettre à moins de 20, 30, 50 mètres avec de longs filets. Elles vont à une grande vitesse en raclant tout

sur leur passage. Des pêcheurs sont mécontents que les tortues détruisent leurs filets une fois piégés. Cependant, à défaut de les libérer, ces derniers préfèrent les tuer en leur assénant des coups puis en les démembrant.

Conséquence, plus d'une trentaine de tortues mortes ont été enregistrées en moins d'un mois en ce début de saison des pontes sur les côtes béninoises. Deux espèces de tortues sur les quatre (04) espèces habituées à la côte béninoise font partie des victimes de cette attaque. Il s'agit des espèces de tortues Olivâtre et Luth souvent démembrées par les pêcheurs alors que cette période correspond à celle de la présence effective des tortues au Bénin.

Aux dires de Joséa DOSSOU-BODJRENOU, cette période couvre juin-juillet-août jusqu'en novembre et décembre. Autrement dit, le dernier semestre de chaque année, les tortues sont plus fréquentes sur les plages. Et pour cause, elles viennent pondre dans les plages sablonneuses du Bénin. Une période propice également aux baleines, aux lamantins d'Afrique, aux dauphins proches des côtes surtout pour la reproduction.

Actuellement, la situation reste telle. « Rien n'a encore changé » dicit Joséa DOSSOU-BOJRENOU avant de demander des actions fortes de l'État. Le manque d'application des textes régissant la gestion de ces ressources naturelles favoriserait la situation. « Si les textes relatifs à la pêche et à la pisciculture étaient rigoureusement mis en application, on pourrait parler de début de règlement de la situation. Mais ce n'est pas le cas, regrette-t-il. »

Pour preuve, des tortues marines seraient retrouvées sur des lacs du Bénin. Des pêcheurs locaux qui se permettent de transporter des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.

Des pistes de solution existent pourtant

Le Directeur de Nature Tropicale ONG propose un contrôle des

barques et l'application de la loi au cas où une tortue se retrouverait dans la barque d'un pêcheur. Sinon, se désole-t-il, tant que l'impunité demeure, ces espèces intégralement protégées continueront de souffrir et ce sera une perte de temps pour les activistes bénévoles.

Quand même, il plaide que lors de l'élaboration des Plans d'Actions à la Gestion de ces Aires Marines, qu'on tienne compte de la collaboration des pêcheurs en mettant à leurs dispositions un système de dédommagement quand leurs filets sont déchirés par les tortues. Il propose également que lorsque des zones seront délimitées pour la pêche interdite, il faille donner des moteurs hors-bords ou des barques aux associations des pêcheurs pour qu'ils aillent plus loin pour faire la pêche.

À l'État, aux pêcheurs et aux populations, il lance un vibrant message de prise de conscience. « L'État doit prendre ses responsabilités et agir en faveur de ces espèces... C'est une question de conscience spirituelle », a-t-il indiqué avant d'exhorter les hors-la-loi au respect de la loi, car la présence des tortues dans la mer favorise la multiplication de certaines espèces de poissons.

Des prouesses malgré le contexte

Cette situation n'a guère émoussé l'ardeur de Nature Tropicale ONG qui a procédé comme à son habitude, à la libération en mer de près d'une centaine de bébés tortues marines ce jeudi 11 août 2022. C'était à la plage de Tokplégbé dans le premier arrondissement de Cotonou.

Une action réalisée communément avec la brigade forestière de protection de la zone côtière, la police fluviale, la brigade de protection du littoral et de la lutte antipollution. Ces derniers sont issus des œufs collectés, incubés et sécurisés par les écogardes du littoral formés par Nature Tropicale ONG. Des bénévoles et éco-gardes qui continuent de travailler

malgré le contexte. Un sacrifice qui ne se fera pas pendant toute la vie avertit Joséa DOSSOU BOJRENOU.

Megan Valère SOSSOU

Conservation des tortues marines en Afrique : RASTOMA, WASTCON et NAST-Net en congrès à Cotonou

Pour mieux faire face aux menaces qui pèsent sur les tortues marines en Afrique, le Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA), le West African Sea Turtles Conservation (WASTCON), et le North Africa Sea Turtles Network (NAST-Net), co-organisent un premier congrès sur la conservation des tortues marines en Afrique. L'évènement dirigé de main de maître par Nature Tropicale ONG, s'est ouvert ce lundi 07 Mars 2022 à Cotonou.

Venus de plusieurs pays d'Afrique, les participants sont composés des associations de la société civile, des universitaires, des médias, des populations, des partenaires techniques et financiers.



Photo de famille du 1er Congrès des Réseaux Africains de Conservation des Tortues Marines

L'événement, co-organisé par Nature Tropicale ONG en collaboration avec les Réseaux spécialisés RASTOMA, WASTCON et NAST-Net a pour objectif de déterminer les enjeux les plus saillants en matière de conservation des tortues marines et bâtir les stratégies adéquates pour relever les défis actuels et futurs.



Allocution représentant du Maire de la ville de Cotonou

Dans son mot de bienvenue, le représentant du Maire de la ville de Cotonou à cette circonstance, monsieur Paul SEHOUWE, Conseiller Communal s'est réjoui du choix porté sur Cotonou, ville côtière pour abriter ce congrès. Tout en espérant que de belles propositions sortiront des travaux du congrès, la municipalité de Cotonou s'est engagée à jouer pleinement son rôle aux côtés de tous les acteurs pour la mise en œuvre des recommandations du congrès.



Responsables des trois réseaux (RASTOMA, WASTCON, NAST-Net)
Ravi de cette première rencontre des trois réseaux de protection des tortues marines en Afrique, Alexandre GIRARD du

Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA) qui boucle 10 ans d'expériences cette année est confiant de la qualité des résultats qui sortiront à l'issue du congrès. Il n'a pas manqué de faire part de l'importance du rôle de rapprochement que joue la protection des tortues marines en Afrique.

Tout en remerciant le challenge relevé pour l'effectivité du congrès, Tidiane DIABY du WASTCON, créé en 2020 et qui comprends six (06) pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, a souhaité que les travaux se déroulent dans une bonne ambiance afin que toutes les actions des différents acteurs puissent réellement contribuer à la sauvegarde des tortues marines en Afrique et par ricochet dans le monde.

Pour Jamel Jrijer du NAST-Net, réseau d'expert de la protection des tortues marines en Afrique du Nord, c'est une rencontre technique qui permettra de renforcer les liens de coopérations entre acteurs de protection des tortues marines en Afrique.



Représentant du Ministre du Cadre de Vie
Abdel Aziz BABAMOUSA, Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), représentant le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette

occasion a rappelé dans son allocution de lancement officiel du congrès, les différentes menaces qui pèsent sur les espèces des écosystèmes marins et tout l'arsenal juridique et réglementaire mis en place au Bénin en vue de les protéger. Tout en lançant officiellement les travaux du congrès, le représentant du ministre s'est rassuré au regard de la qualité des acteurs présents que de l'atteinte des objectifs escomptés du congrès afin que la protection des tortues marines soit davantage renforcée en Afrique.

Ces différents invités de marque à cette rencontre de haut niveau ont eu le privilège de visiter la mini et riche exposition des posters des participants membres des trois réseaux coorganisateur du congrès.



Directeur Nature Tropicale ONG

Cette rencontre prévue pour durer six (06) jours sera faite d'Assemblées Générales, d'ateliers techniques, d'ateliers pratique, de table ronde, de réunion d'échange et de partage d'expérience, informe Joséa DOSSOU-BOJRENOU Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, organisation hôte de cette rencontre. Une organisation qui, depuis plus de 20 ans, lutte pour la protection des tortues marines présentes dans les océans du monde.

Bien qu'elles jouent un rôle important dans le maintien de l'écosystème aquatique, les tortues marines qui peuplent les océans depuis plus de 150 millions d'années sont de nos jours menacées de disparition avec plusieurs de leurs espèces classées sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Désinstallation du dispositif d'extraction du sable à Tohouè/Sème-Kpodji

Dans un récent [article](#) le Journal Santé Environnement a dénoncé un fait de crime environnemental sur le point d'être commis. En effet, il s'agissait d'un plan d'extraction illicite de sable blanc dans la forêt de Tohouè commune de Sème-Kpodji, dévoilé.



Cette alerte lancée et relayée par notre réseau d'activistes écologistes, par le quotidien [Daabaaru](#) et surtout les tractations de la **Plateforme Pro-Environnement**, vient d'aboutir heureusement alors que nos investigations remontent déjà vers les présumés auteurs, leurs réelles incitations et leur mode de fonctionnement.

Et pour cause, nous apprend notre source sur place, après qu'une délégation de l'Agence Beninoise pour l'Environnement, accompagnée d'un agent communal, des forestiers et des agents de la direction départementale du cadre de vie soit venue

Intervenir en faveur des populations riveraines, le dispositif d'extraction du sable a été déplacé ce vendredi 25 Février 2022.



Ce dispositif d'extraction du sable installé la veille de notre première publication est désinstallé.

Pour quel autre endroit et quel autre but ? Est ce une stratégie pour revenir en force ? Les menaces de mort et d'emprisonnement vont elles suivre ? Bien malin qui pourrait répondre à ces interrogations.



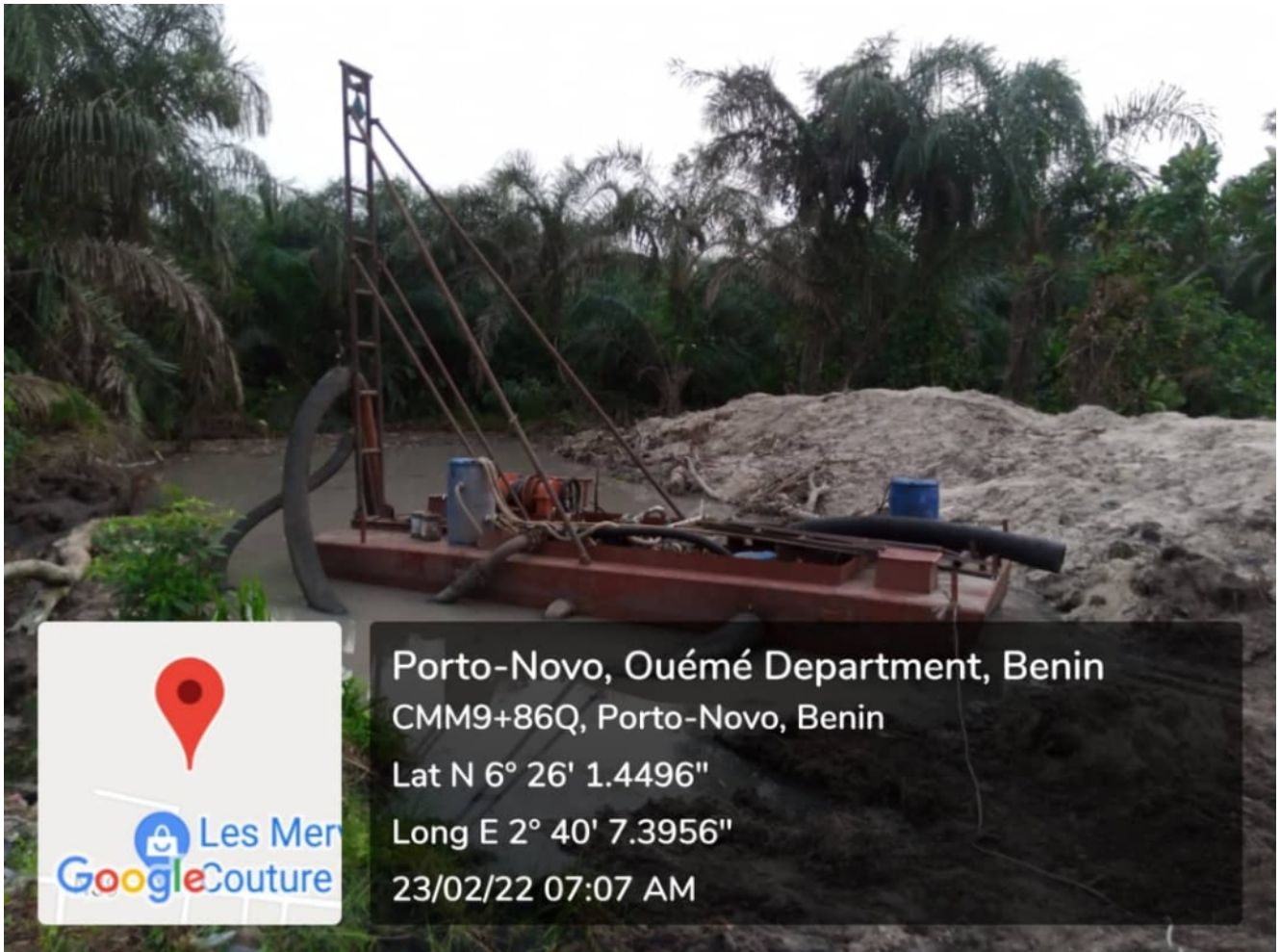
Toutefois, la veille citoyenne doit être de mise pour sauvegarder l'environnement à plus forte raison le sable, 3e ressource naturelle la plus exploitée au monde.

Megan Valère SOSSOU

Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de

trafiquant de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à

la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accélénera la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayants compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette besogne qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes environnementaux devenus récurrents.

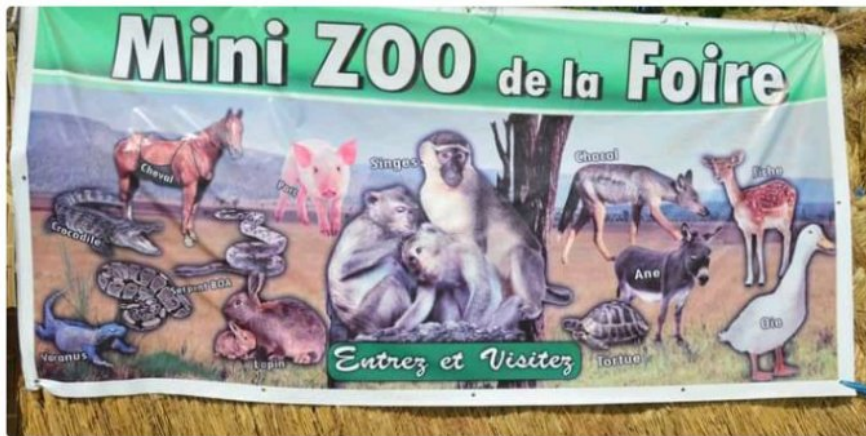
Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

La foire Internationale de Parakou promeut l'écotourisme durable

C'est la quatrième fois que les forains et les visiteurs venus des différentes contrées du Bénin et de la sous région ouest africaine vivent à la fin de chaque année un évènement inédit. Il s'agit de la Foire Internationale de Parakou, initiée par Charles TOKO épris du développement local. Une foire qui en dehors des échanges commerciaux, promeut l'écotourisme à travers un mini zoo innovant.



Une fois encore pour cette nouvelle édition de la foire, les forains et les visiteurs ont eu droit à un mini zoo. Situé en face des stands en matériaux définitifs érigés sur le champ de la foire, ce cadre zoologique clos mais ouvert au public réunit des espèces de serpents, des oies, des lapins, des dindons, un chacal, un âne, un cheval, des biches, des tortues, des crocodiles, des porcs et des singes vus comme jamais. Un écosystème de sauvegarde, de conservation et de valorisation de plusieurs espèces animales.

Pour l'un des gérants de ce mini zoo, de nombreux jeunes, adolescents et enfants n'ont pas la culture du règne animal. Ainsi, à l'en croire, cette exposition permet à ces derniers

d'acquérir des connaissances sur le règne animal et de le protéger. Car justifie t-il, l'espèce animale participe aussi à la résilience de l'espèce humaine.

De très belles rencontres animalières dans un décor sympa et séduisant

En compagnie de leur deux enfants, le couple BELLO trouve un grand plaisir à visiter les animaux en particulier les singes et les serpents. « *Cette foire est géniale. Elle permet à nos enfants de découvrir des animaux fascinants de façon ludique* » s'exclame Mme Soulémiath BELLO.

Une découverte de certaines espèces animales jugées trop souvent dangereuses faute de telle initiative d'imprégnation. « *C'est beau et magique de les voir tous. Merci à tous les acteurs qui participent à leur suivie* » a déclaré Anatole HOUEDJISSI, fidèle visiteur de la Foire Internationale de Parakou. Cette forme d'écotourisme mobile a séduit plus d'un visiteurs.

En cette période des congés de fêtes de fin d'année, c'est le moment idéal pour les enfants des écoles, lycées et collèges comme pour les adultes au repos professionnels également de visiter ce cadre écologiquement au point.

Rappelons qu'il y a seulement trois mois que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) présentait un bilan inquiétant sur le déclin des populations animales particulièrement dans la sous région ouest africaine. Des inquiétudes qui ont motivé la priorisation de l'écotourisme dans les Contributions Déterminées au niveau National soumises à la 26e Conférences des Parties sur le climat à Glasgow. Des initiatives à l'image du mini zoo exposé par la Foire Internationale de Parakou seront les bienvenues pour redorer le blason d'une économie verte rêvée par la Foire Internationale de Parakou.

Megan Valère SOSSOU